Aide Filière Biologique 2023 -Décision FranceAgriMer INTV-GECRI-2023-42  Annexe 1: type ATTESTATION				
A imprimer et signer par le comptable (expert-comptable, Association de Gestion et de Comptabilité ou Commissaire aux comptes)				
	renseigner les champs en jaune	renseigner les champs en jaune		
Raison sociale du demandeur :				
SIRET:				
Autres aides demandées ou percues dans le cadre du régime Ukraine	OUI - NON	Encadrement temporaire de crise pour les mesures d'aide d'État visant à soutenir l'économie à la suite de l'agression de la Russie contre l'Ukraine. (les aides de minimis ne sont pas concernées)		
si oui, déclarer le montant total en €		indiquer ici le nom des aides le cas échéant		
Aide perçue dans le cadre du Fond d'urgence régional Bio	OUI - NON	Aide attribuée par la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) ou par la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt		
si oui, déclarer le montant total en €				
récent installé	OUI - NON	si oui, sous réserve de justificatif, possibilité de saisir deux exercices comptables consécutifs clôturés entre le 1er juin 2019 et le 31 mai 2022 ou l'unique exercice comptable clôturé entre le 1er juin 2021 et le 31 mai 2022 OU les valeurs prévisionnelles du Plan d'entreprise (PE)/business plan/étude économique réalisé par un comptable dans le cadre de l'installation couvrant la période de l'exercice indemnisé à comparer aux valeurs de l'exercice indemnisé OU les valeurs historiques en cas de reprise.		
Date installation		l'installation doit être antérieure au 01/01/2023, sinon inéligible		
changement de période de référence suite à évolution	OUI - NON	voir Q 33 de la FAQ, concerne uniquement les agrandissements, changement de production/activité avec un exercice de reference complet		
si oui préciser le type d'évolution				
micro BA - sans comptabilité	OUI - NON	oui, remplacer l'EBE par la marge brute de l'exploitation à laquelle sont ajoutées les subventions et aides perçues		
DONNEES COMPTABLES	en cas de récent installé (RI) avec une seule référence 2, ne rien saisir dans cette colonne			Exercice indemnise
valeurs à renseigner en euros (€)	référence 1:exercice comptable cloturé entre 01/06/2018 et 31/05/2019 ou cas particulier RI :	référence 2: exercice comptable cloturé entre 01/06/2019 et 31/05/2020 ou cas particulier RI :	Référence calculée	exercice comptable cloturé entre 01/06/2022 et 31/05/2023 ou cas particulier RI :
EBE (*)			- €	
Trésorerie nette			- €	
CONTRÔLE ELIGIBILITÉ			Respect critères	Flinibilitá
Installation avant le 01/01/2023	AUTOMATIQUE 00/01/1900	Doit être antérieure au 01/01/2023, sinon INELIGIBLE	Respect criteres	Eligibilité
Dégradation de trésorerie nette sur exercice	• •		OUI	-
indemnisé/référence (en %)	pas de perte de degradador de ese nette		NON	_
Taux de perte d'EBE		Doit être >=20% par rapport à la référence	NON	INELIGIBLE
PERTE D'EBE éligible	0,00€	EBE référence-EBE exercice indemnisé 50%*perte EBE	OUI	-
Aide calculée		doit etre supérieure au seuil de 1000€ et intégrer l'aide du Fond d'urgence Bio	NON	
Aide maximum plafonnée cadre temporaire Ukraine <u>si</u> activité agricole primaire	5,55 5	INELIGIBLE	inférieur au seuil d'aide de 1000€	vous n'etes pas éligible et ne pouvez pas demander d'aide
* si micro BA: indiquez la marge brute augmentée des subventions				
Certification par le comptable:				
News de la structura professionalla d'aversion (su				
Nom de la structure professionnelle d'exercice (ou du centre comptable) :				
Date : Nom du signataire :				
j'atteste les éléments renseignés ci-dessus				
Cachet et signature :				
IL APPARTIENT AU DEMANDEUR DE L'AIDE DE VI	ERIFIER LA BONNE COMPLETUDE DE CE DOC DANS LE TELESERVICE	CUMENT AVANT DEPOT DE LA DEMANDE		
document à télécharger dans le téléservice en PDF signé et en version tableur (excel/ODS)				